



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire



TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE

Le webinaire va bientôt démarrer

*Merci de penser à couper
vos micro et caméra*

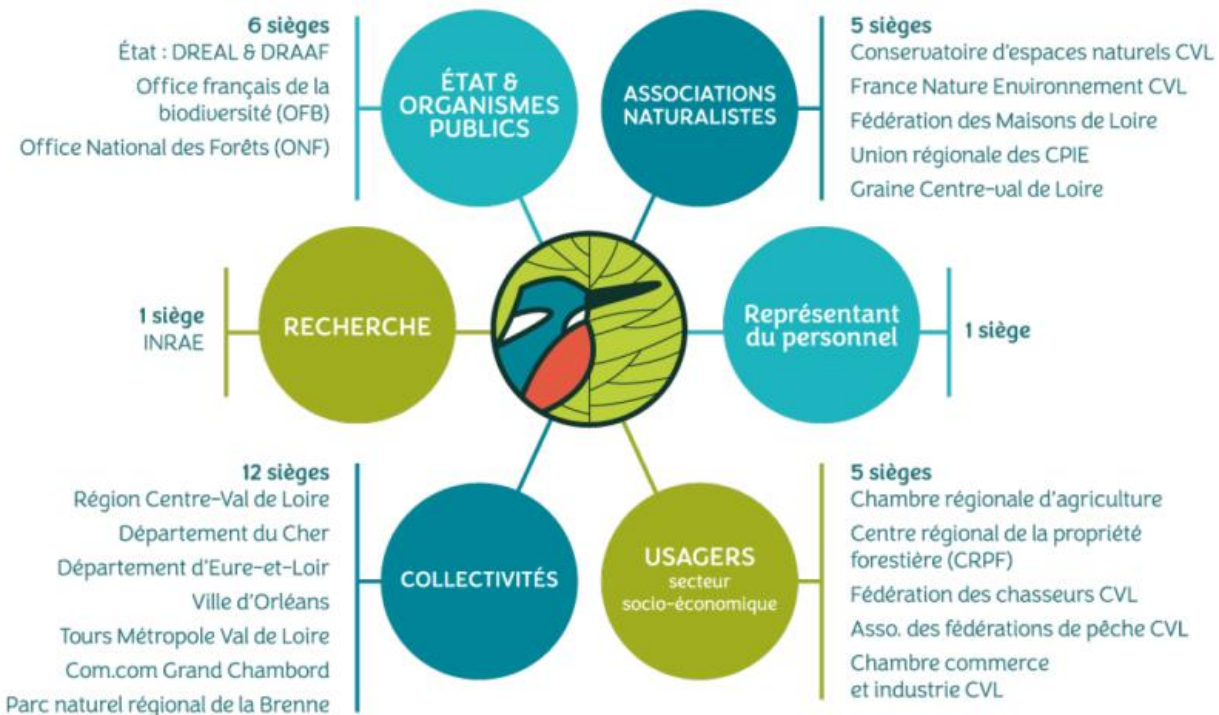
www.biodiversite-centrevaldeloire.fr

Territoires engagés pour la nature | 07 septembre 2026



L'Agence régionale de la biodiversité

Une communauté d'acteurs unis pour coopérer pour la biodiversité



Ce n'est pas :

- Un service de l'Etat ou de la Région
- Une Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Un financeur

Mais c'est :

- Un centre de ressources
Outils, guides, financements / Actualités et Agenda / Annuaire des acteurs
- Un facilitateur pour les porteurs de projets
 - Sensibilise aux enjeux de préservation de la biodiversité
 - Aide à l'émergence des actions
 - Accompagne les décideurs publics pour mieux intégrer la biodiversité dans leurs politiques

CONNAITRE
ET OBSERVER
LA BIODIVERSITÉ
RÉGIONALE

SENSIBILISER,
FORMER ET
COMMUNIQUER
SUR LA
BIODIVERSITÉ

ACCOMPAGNER
LES ACTEURS
DANS LES
TERRITOIRES

1. Observer la biodiversité et partager sa connaissance

➤ Animation de l'Observatoire régional de la biodiversité

- Fédérer les acteurs de la connaissance

➤ Supports de valorisation de la connaissance

- État des lieux de la biodiversité
- Chiffres clés et Panorama
- Indicateurs de la biodiversité

➤ Outils pratiques

- Planter et Semer local
- Poster ORB

Territoires engagés pour la nature | 7 septembre 2026



2. Sensibiliser, former, mobiliser

- **Portail numérique de la biodiversité** : centre de ressources régionales par et pour les acteurs en région
- **Production de supports pédagogiques** : exposition « la biodiversité et nous », dépliants...
- **Journées d'échanges techniques / élus** (éclairage public et biodiversité, santé et grosses chaleurs, ...)
- **Webinaires** (végétalisation, parcours de l'eau, entreprises et biodiversité, ...)



3. Accompagner les acteurs et faire émerger des projets

➤ Animation territoriale : aide à l'émergence de projets

- Dispositif « Territoires engagés pour la Nature », un programme d'action sur 3 ans par les communes/intercommunalités
- « Solutions Fondées sur la Nature » dans le cadre du Plan National d'adaptation au changement climatique
- Accompagnement des acteurs économiques
- Appui aux politiques en région (CRST, SRDEII, ABC, SNB, SAP, ...)

➤ Veille financière pour partage auprès des porteurs de projets

➤ Appui technique et conseils

➤ Mise en réseau auprès de partenaires régionaux

➤ Valorisation retours d'expériences pour donner à voir le champ des possibles et susciter le passage à l'action



Qu'est-ce que « Territoires engagés pour la nature » ?

Un programme national

Initié par le **Ministère de la Transition Ecologique et Régions de France**

Coordonné par l'**Office Français de la Biodiversité**

➤ Volet collectivités du programme « Engagés pour la nature »



Qu'est-ce que « Territoires engagés pour la nature » ?

Objectifs :

- Faire **émerger, reconnaître et valoriser** des projets de territoire en faveur de la biodiversité
- **Mobiliser et accompagner** les collectivités à agir concrètement
- Faire rentrer les collectivités dans une **démarche de progrès / d'amélioration continue**
- Favoriser une **approche transversale** et une prise en compte de la biodiversité dans **tous les domaines de compétence** des collectivités
- Favoriser une **mise en cohérence** de l'ensemble des outils et dispositifs existants (techniques et financiers)

Les Principes fondamentaux et partagés



Les collectivités candidates veillent à....

1. S'engager sur des actions portées ou soutenues par sa collectivité, qui soit cohérentes, proportionnelles, additionnelles*, avec un impact positif et respectant les politiques publiques locales, régionales et nationales,
2. Intégrer la biodiversité dans l'ensemble des actions relevant de leurs compétences, de façon transversale, en vue de la protection, préservation et de la restauration de la biodiversité et des ressources naturelles,
3. S'inscrire dans une démarche de progrès, visant à améliorer leurs pratiques existantes et porter des actions favorables à la biodiversité,
4. Contextualiser le plan d'actions à partir d'un état des lieux et de l'analyse des enjeux biodiversité (données naturalistes, scientifiques et techniques) au regard du changement climatique et du besoin d'adaptation aux conséquences de celui-ci et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre,
5. Porter politiquement sa candidature au programme "Territoires engagés pour la nature",
6. Mobiliser les ressources et établir les partenariats locaux pour soutenir leurs actions et en assurer le suivi,
7. Participer au partage et à la valorisation des réalisations, profitant du réseau des collectivités engagées,
8. Chercher à associer les acteurs du territoire et la population.

Qu'est-ce que « Territoires engagés pour la nature » ?

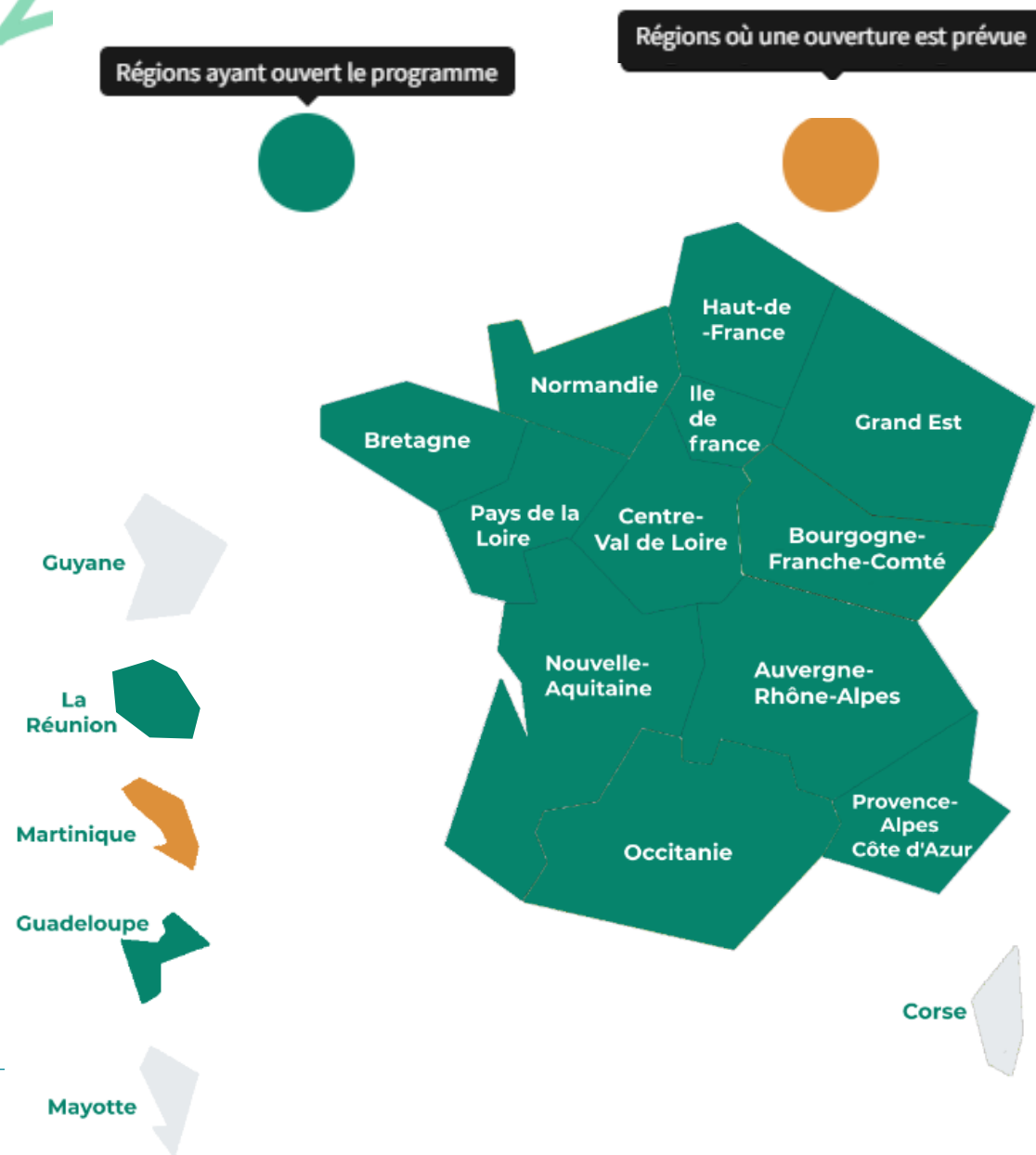
Un programme national avec
près de 800 collectivités reconnues

Une mise en œuvre régionalisée

Ouvert dans toutes les régions de métropoles

+

Guadeloupe et la Réunion



Qu'est-ce que « Territoires engagés pour la nature » ?

En Centre-Val de Loire

Pilotage par le Collectif régional



Animation



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

Pour qui ?

Les communes et Intercommunalités

(ne sont pas éligibles les syndicats mixtes PETR, Pays, PNR, syndicats de rivières, etc.)

Un seul critère obligatoire :

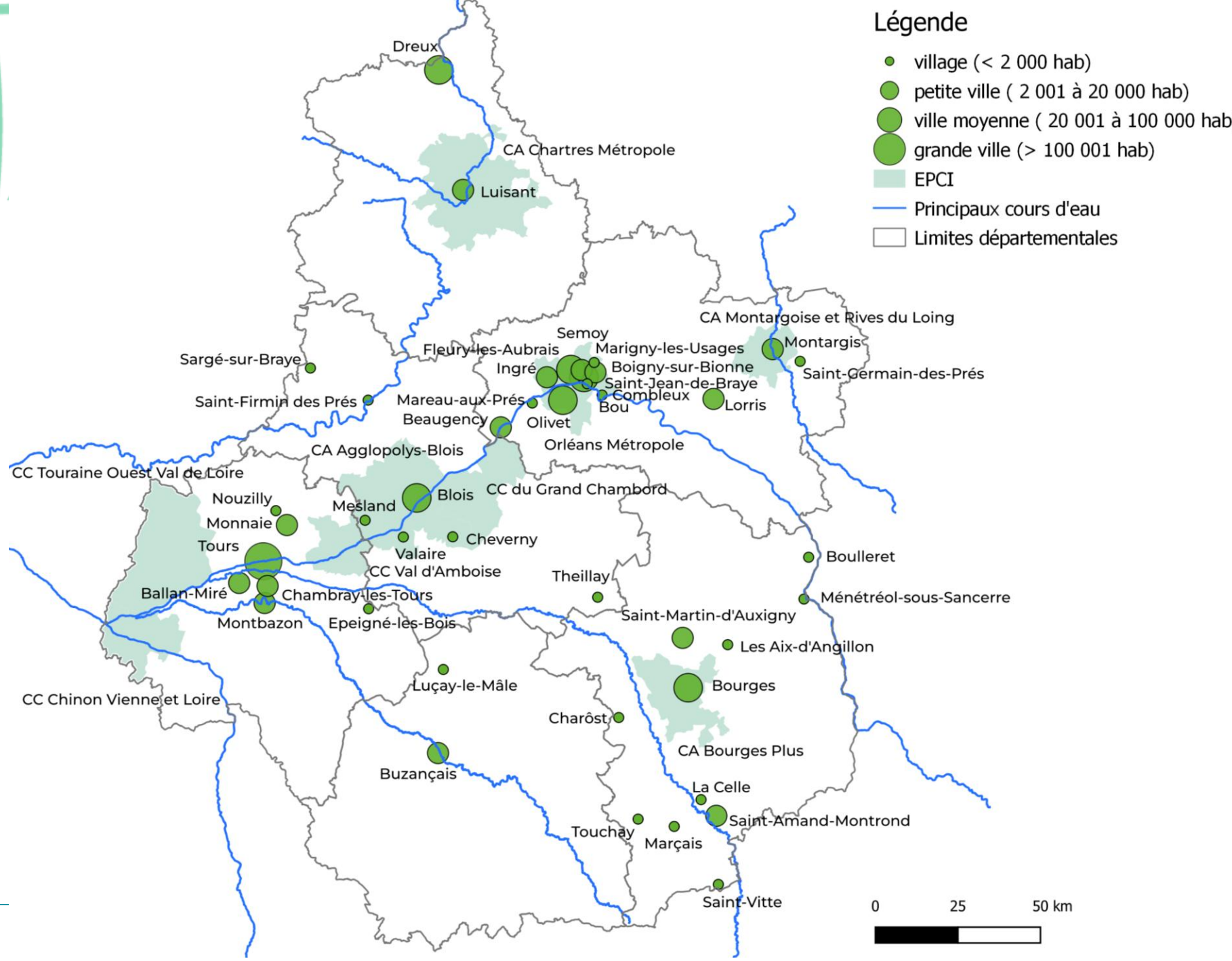
- pour les communes : Avoir fait / s'engager à faire un Atlas / Inventaire de la biodiversité communale (ABC/IBC)
- Pour les EPCI : à minima faire connaître ces outils





En Centre-Val de Loire

52
collectivités
reconnues



Les bénéfices de l'engagement

➤ Structurer ses actions en faveur de la biodiversité à l'échelle de la collectivité

- Permettre de réunir les élus / services ayant des compétences différentes sur un sujet commun
- Faciliter la prise de hauteur par rapport à ces projets
- Apporter de la cohérence dans la prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble des actions de la collectivité



➤ Bénéficier d'un interlocuteur dédié pour faciliter ses projets

- Bénéficier de la veille technique et financière
- Facilite la mise en réseau
- Avoir un regard nouveau / extérieur sur ces projets
- Ne pas rester bloquer / seul face aux difficultés rencontrées



Les bénéfices de l'engagement

➤ Intégrer le club des engagés :

- Partage d'expériences entre collectivités
- Journées d'échanges
- Webinaires d'acculturation



Les bénéfices de l'engagement

➤ Bénéficier des outils / dispositifs de l'ARB :

- Participation aux visites du Biodiv'tour
- Participer aux webinaires « à l'heure de la biodiversité »
- Participer aux journées organisées par l'ARB



Santé et grosses chaleurs, la nature comme solutions

En Centre-Val de Loire, le changement climatique va notamment se traduire par une augmentation du nombre de jours de fortes chaleurs et de canicules. Cela aura des impacts sur la santé des habitants. Il est important de proposer aux territoires des solutions, basées sur l'eau et le végétal, permettant d'adapter les villes et villages pour faire face à ces enjeux. L'ARB a proposé une journée d'échanges pour tout comprendre et aider les acteurs locaux à se lancer en s'appuyant sur la nature.



Les bénéfices de l'engagement

- Être valorisé pour inspirer d'autres collectivités
 - Au niveau régional lors de journées techniques, de communication de l'ARB, dans le Biodiv'Tour, lors de sollicitations presse
 - Au niveau national dans des événements, dans des actions de communication de l'OFB,





LE PROGRAMME

ÉTAPE PAR ÉTAPE

ÉTAPE 1

ENGAGEMENT

Je me fais accompagner
dans ma démarche



UN ANIMATEUR
À VOTRE ÉCOUTE
dans chaque région

ÉTAPE 2

RECONNAISSANCE

Dépôt d'un plan d'actions
sur demarches-simplifiees.fr

—
Évaluation de recevabilité
par un jury régional



J'ACCÈDE AU
CLUB DES ENGAGÉS
événements, webinaires...

3 ans

Mise en œuvre
du plan d'actions

4 ÉTAPE

RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT

en élaborant un nouveau
plan d'actions

ÉTAPE 3

ÉVALUATION

du plan d'actions à la fin
de sa mise en œuvre



J'entre dans une démarche
D'AMÉLIORATION
CONTINUE

Comment s'engager ?

En Centre-Val de Loire :



➤ Un seul critère obligatoire :



ou



- Avoir une délibération qui valide l'engagement dans le programme
- Signer les 8 principes fondamentaux et partagés

Comment s'engager ?

En Centre-Val de Loire :

Objectifs du dossier :

➤ Connaitre ...

- Le contexte de la collectivité : taille, nb d'habitants, enjeux biodiversité, ...
- Les compétences /moyens de la collectivité
- L'état actuel de la prise en compte de la biodiversité

➤ ... Pour évaluer

- La cohérence des actions proposées avec les moyens et les actions déjà réalisées

5 entrées thématiques :

- Connaissance
- Planification
- Aménagement
- Gestion
- Mobilisation



Connaissance	Planification	Aménagement	Gestion	Mobilisation
<i>Acquisition de connaissance naturaliste via des inventaires, atlas, études, sciences participatives, ...</i>	<i>Intégration de la biodiversité dans les documents stratégiques de la collectivité ; documents d'urbanisme, PCAET, SDAL, SDGIEP, ... ; lutte contre l'artificialisation, intégration de la biodiversité dans les autres outils stratégiques (CRTE, PCAET, PVD, ACV, ...), construire une stratégie biodiversité, ...</i>	<i>Intégration de la biodiversité et plus largement des enjeux d'adaptation au changement climatique via les SFN dans les projets urbains de la collectivité (construction de lotissements, équipements (écoles, gymnase, ...), infrastructures (route, zones d'activité, éclairage, ...), projets de rénovation (énergie, voiries, place, éclairage public, ...))</i>	<i>Actions opérationnelles de gestion / entretien / restauration / préservation des espaces verts et naturels (en régie avec les services ou en délégation/partenariats avec des acteurs du territoire) ainsi que des espèces présentes sur le territoire</i>	<i>Actions pour associer les autres services/directions de la collectivité, les partenaires, les acteurs économiques (entreprises, agriculteurs, forestiers), les citoyens et les scolaires</i>
Réaliser un Atlas ou Inventaire de la biodiversité communale	Préserver la biodiversité (milieux remarquables, zones humides, éléments de paysages, TVB, ...) dans les documents d'urbanisme (ScOT, Plu, Plu)	Intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagement / de rénovation / de construction portés par la collectivité	Mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces verts	Mettre en place une gouvernance transversale des sujets de biodiversité à l'échelle de la collectivité (stratégie biodiversité, COPIL dédié, ...)
Faire connaître / encourager à la réalisation d'un Atlas ou Inventaire de la biodiversité Intercommunal	Définir et mettre en place une stratégie de préservation / restauration des trames écologiques : verte, bleu, noire, brune	Favoriser la désimperméabilisation / végétalisation dans les projets de rénovation de l'espace public et les projets de nouveaux quartiers / zones d'activité	Mettre en place des actions de gestion en faveur de la biodiversité dans les espaces verts	Mettre en place des formations à destination des agents et élus
Réaliser des inventaires spécifiques à des sites / projets (ex : exploitation agricole, Zones humides, parcs publics, ...)	Mettre en place des actions pour maîtriser l'urbanisation et lutter contre l'artificialisation des sols	Réaliser des projets de rénovation des cours d'école (désimperméabilisation, végétalisation, ...)	Réaliser un diagnostic du patrimoine arboré puis mettre en place un plan de gestion	Associer les partenaires externes à la collectivité dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie biodiversité
Mettre en place des inventaires participatifs à destination des agents	Intégrer la biodiversité dans le PCAET notamment avec la nature comme source de solutions	Prendre en compte la biodiversité présente sur le bâti lors des projets de rénovation (notamment énergétique) des bâtiments communaux	Engager des démarches de labellisation et/ou de certification des espaces verts (refuge LPO, Oasis de Nature, EcoJardin, ...)	Mettre en place des actions de communication, sensibilisation à destination du grand public (bulletin municipal, animations, conférences, chantiers participatifs, ...)
Associer les habitants à la collecte de données naturalistes via les sciences participatives	Intégrer la biodiversité dans les autres outils stratégiques de la collectivité : CRTE, CRST, PVD, VA, ...	Lutter contre la pollution lumineuse lors des travaux sur l'éclairage public	Gérer les espaces naturels (avec ou sans plan de gestion) en régie ou en délégation (Cen ou autres associations, prestation, ...) (ex: mares, ZH, haies, prairies, pelouses, cavités souterraines, ...) et leur fréquentation	Mettre en place des actions à destination des entreprises
Intégrer les réseaux de surveillance de la biodiversité (ex: réseau alerte ambrôsies, surveillance des EEE, ...)	Mettre en place un plan / schéma / une stratégie biodiversité à l'échelle de la collectivité	Mettre en place des solutions fondées sur la nature pour adapter le territoire au changement climatique	Mettre en place des aires protégées	Mettre en place des actions à destination des agriculteurs / forestiers
	Mettre en place un Zonage pluvial dans les documents d'urbanisme définissant la stratégie de gestion des eaux pluviales du territoire	S'engager dans des démarches de labellisation / certification de vos projets en faveur de la biodiversité (ex: EcoQuartier, Effinature, Biodivercity, Ville et village étoilé, ...)	Mettre en place une politique foncière pour acquérir et mettre en gestion durable des espaces agricoles ou naturels	Mettre en place des actions à destination des scolaires (animations, ATE, ...)
	Prise en compte des enjeux biodiversité dans la stratégie de développement des ENR (gestion du foncier, impact sur les espèces, perméabilité des sites, ...)	Réaliser des aménagements pour lutter contre les pollutions diffuses (ex: zones Tampon, végétalisation, ...)	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	Mettre en place une animation dédiée aux communes membres de l'EPCI
	Mise en place d'une stratégie autour du tourisme vert et de nature (vecteur de développement économique respectueux de la biodiversité du territoire)		Mettre en place des programmes de protection des espèces protégées ou non (oiseaux, chiro, orchidées sauvages, ...)	Mettre en place un processus de concertation/actions avec les habitants sur le sujet de la biodiversité
			Mettre en place une politique de préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques	Communiquer sur la démarche et les actions de la collectivité, développer le transfert d'expérience et le partage d'expérience à l'extérieur de la collectivité
			Intégrer la biodiversité dans les politiques de l'eau (eau potable, assainissement, GEMA, PI, ...)	Mettre en place un Service civique ou participer au Service National Universel pour réaliser des actions biodiversité
			Mettre en place une gestion des déchets sauvages et des biodéchets/déchets verts sur le territoire	
			Intégrer les enjeux biodiversité dans la commande publique (alimentation en bio/local des cantines, impacts des services/matériels achetés, ...)	

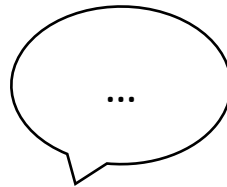
Synthèse des actions possibles (liste non exhaustive)



Des questions ?

- des points à préciser ?
- des 1ers conseils ?
- des difficultés déjà rencontrées ?

=> N'hésitez pas à demander la parole ou à poser vos questions dans l'onglet discussion !



Et maintenant ?

Si vous êtes intéressés par le programme !

- Se signaler auprès de l'ARB
- Consulter le dossier pour identifier les attendus [Accéder au dossier](#)
- Réunir en interne les élus / agents concernés pour construire votre projet
- Si besoin, programmer un échange avec l'ARB pour s'assurer de la cohérence entre votre projet et les attendus du programme

=> Déposer votre dossier complet pour le 15 décembre



AGENCE RÉGIONALE
DE LA **BIODIVERSITÉ**

centre-val de loire

MERCI
POUR VOTRE PARTICIPATION !